Conditions générales

Paiement

Un acompte de 50 % sur le prix convenu doit être versé dans les dix jours suivant la date de la commande. Le solde est à payer au montage.

En cas de non payement du prix total de la location dans le délai indiqué, une indemnité forfaitaire de 12 % du montant sera due. De plus, des intérêts de 1% par mois seront dus à la date de la facture sur le montant principal.

Résiliation

En cas de résiliation, quelqu’en soit la raison, le client devra :

- 50 % du montant si cette résiliation se produit plus de quatre semaines avant la date de montage prévue.

- 100 % du montant si cette résiliation se produit moins de quatre semaines avant la date de montage.

- Dans les deux cas - pour autant qu’aucun matériel n ’ait été livré - le montant du

transport sera déduit.

Validité

Pour être valable, un exemplaire du contrat dûment signé doit être retourné dans les 8 jours de la date de ce dernier. De plus, le contrat n ’est considéré comme valable qu’à la réception de l ’acompte prévu.

Dans tous les conflits, seul les tribunaux de Marche-En-Famenne seront compétents